
Métallurgie (industries)

Nièvre

IDCC 1159

Convention collective du 10 décembre 1981

[Étendue par arrêté du 26 mai 1982, JO 20 juin 1982]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

